



**Compte-rendu de la réunion publique d'information
sur la liaison Seine Aval-St Quentin en Yvelines
et sur le circuit de Formule 1 à Flins**

**Lundi 2 mars 2009 à 20h30
à la salle polyvalente d'Aulnay sur Mauldre**

Etaient présents et organisateurs de la réunion les membres SLY suivants :

- Pierre SOUIN, Président de Sauvons Les Yvelines et maire de Marcq
- Philippe HEURTEVENT, maire d'Auteuil le Roi
- pour la profession agricole : Jean-Noël ROINSARD, Coordination Rurale d'Ile de France
- pour la société civile, administrateurs de SLY: Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Christian IMBAULT, Marc REMOND

Etaient également organisateurs les Aulnaysiens suivants : Michel CONTET, Evelyne ROUX, Frédéric BETTE, Valérie BRUISSEAU, Dominique COUR, Patrick RIBES.

Etaient invités pour le collectif « Flins sans F1 »

- Hélène DANIEL
- Claude LOISEAU

Etaient représentées dans l'assistance, au vu des feuilles de présence, les communes suivantes : Andelu, Aubergenville, Aulnay sur Mauldre, Auteuil le Roi, Bazemont, Beynes, Epône, Gargenville, Herbeville, Juziers, La Falaise, Marcq, Maule, Méré, Mézy sur Seine, Montainville, Neauphle le Château, Neauphle le Vieux, Orgeval.

Michel CONTET présente la soirée.

Il se félicite que le public soit si nombreux (170 personnes dont au moins 60 aulnaysiens) et remercie la mairie d'Aulnay qui a mis gracieusement à notre disposition la salle polyvalente. Cette réunion est à l'initiative d'aulnaysiens qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne de préservation de leur environnement : en voulant nous informer nous-mêmes sur les 2 projets importants pour la région que sont « la liaison Seine Aval à St Quentin en Yvelines » et le circuit de F1 à Flins, ils se sont aperçus qu'il y avait un manque d'information auprès de la population, alors que des prises de positions officielles sont ouvertement affichées sans concertation.

I – LIAISON SEINE AVAL / ST QUENTIN EN YVELINES

1-Exposé de Marc Rémond, Vice-Président de SLY et membre du CESR

Carte des OIN - diapositive 2 (cf document projeté joint)

Il y a 8 OIN (Opération d'Intérêt National) en Ile de France, de dimensions variables et aux contours parfois sinueux car certaines communes peuvent avoir refusé de faire partie de l'OIN.

Il n'y a pas de définition officielle de l'OIN. Elle est créée par décret ministériel. A sa tête, un représentant de l'Etat, souvent un préfet : ainsi l'Etat prend en main le destin de l'OIN. (2) Deux OIN nous intéressent plus particulièrement : l'OIN « Seine Aval » et l'OIN « Massy Palaiseau, Saclay, Saint Quentin en Yvelines ».

OIN Seine Aval - diapositive 3

Positionnement de l'OIN Seine Aval - diapositive 4

Chaque OIN a une mission, et celle de l'OIN « Seine Aval » est de relier la zone « agglomérée » de l'Ile de France dont Cergy Pontoise , avec la Haute Normandie, la Basse Normandie et Le Havre Port 2000.

OIN Saclay Saint Quentin en Yvelines - diapositive 5

La mission de l'OIN « Saclay - Saint Quentin en Yvelines », c'est le développement de la haute technologie, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Pourquoi s'intéresser à ces deux OIN ? Parce que l'une des justifications de la liaison Mantes-St Quentin en Yvelines est de relier ces 2 OIN. Or, 40% de la population active présente dans l'OIN Seine Aval a une formation à vocation industrielle qui n'a aucun point commun avec les personnes qui travailleront dans le cluster scientifique de haut niveau de l'OIN de Saclay. Et, si l'on étudie les dossiers des OIN, on ne voit figurer nulle part le projet de liaison routière entre les deux : c'est donc bien un projet du Conseil Général et uniquement de lui.

Que dit le SDRIF ? - diapositive 7 et 8

Le SDRIF nous montre une grande flèche rouge, qui part de la vallée de la Seine au niveau de l'A13, suit la vallée de la Mauldre, et arrive à la N12 aux alentours de Jouars Pontchartrain- Méré.

Le document du SDRIF 2008 est clair : la double flèche rouge n'indique pas un tracé, mais seulement un « principe de liaison » ; comme indiqué clairement dans la légende de la carte, un tracé est visualisé par un trait rouge, un principe de liaison par une double flèche.

Le projet du département – diapositives 9, 10 et 11

Le SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines), voté au Conseil Général en mars 2007, notifie que cette liaison ne sera pas prolongée au-delà de la N12.

La liaison Mantes-SQY – diapositives 12, 13, 14, 15 et 16

La saturation de la N12, combinée au fait que les emprises au sud de la N12 existeront toujours, impliquera à terme la création du barreau sud. A remarquer que le tracé fait une curieuse « baïonnette » pour relier N12-N10 : il semble évident qu'une route directe s'imposera rapidement pour « soulager » la 191 entre la N12 et la N10.

Le projet du Conseil Général, présenté comme une liaison entre deux OIN, apparaît effectivement comme une partie de la 4ème rocade. **(diapositive 17)**

Or, avec 350 millions d'euros (coût prévisionnel de la liaison), il est possible de faire autrement : développer le réseau ferré, développer les transports en commun (exemple du Conseil général des Pyrénées Orientales qui a fait baisser de 20% l'utilisation de la voiture particulière en mettant en place une politique très attractive du transport en commun

2-Suite de l'exposé par Pierre Souin, Président de SLY et Maire de Marcq

Le SDRIF 2008 n'a jamais parlé de faire une autoroute, une voie express ou un viaduc au dessus de la vallée de la Mauldre

Le Conseil Général nous dit dans la lettre du 24 octobre 2008 : « La Région veut faire une voie qui va suivre la vallée de la Mauldre et qui ne peut franchir la Mauldre que par un

viaduc gigantesque ». Ceci n'est pas vrai, comme ce fut confirmé par Madame FERRI, vice présidente du Conseil Régional le 4 février à Jouars Pontchartrain.

Par contre, dans le projet du Conseil Général, et dans les documents de l'OIN Seine aval est annoncé un nœud routier pour redescendre du plateau jusqu'à l'A13 à hauteur d'Épône.

Il est intéressant aussi de se souvenir de la remarque de Monsieur Julienne (ancien directeur des Routes et Transports au Conseil Général des Yvelines) en juin 2006, qui précisait que la création d'une voie nouvelle créerait une situation totalement saturée sur la N12, entre Méré et Jouars Pontchartrain et ne résoudrait pas le problème d'engorgement de la vallée.

Il faut souligner que, lors d'une réunion récente, il a été demandé que soient supprimées les réserves foncières concernant la partie Sud du tracé (entre N12 et N10) dans les documents d'urbanisme puisque cette partie du tracé est abandonné. Le représentant de la DDEA a répondu que c'était impossible, le Conseil d'Etat s'y opposant, et que les emprises ne seraient pas rendues !

3- Intervention de Jean-Noël Roinsard, Président Coordination Rurale IDF

Jean Noël Roinsard rend compte de la réunion avec le Conseil Général le mercredi 4 février, réunion à laquelle ont participé tous les représentants de la profession agricole (le Conseil Général était représenté par Monsieur Bédier, Président du Conseil Général, et Monsieur Tétart, chargé des infrastructures routières - Monsieur Cuq était excusé).

Monsieur Bédier y a exposé son point de vue sur la liaison Mantes Saint Quentin en Yvelines en précisant que l'aboutissement du projet était inéluctable, mais qu'il ne s'agirait pas de la 4^{ème} rocade et que le tracé s'arrêterait à la N12.

Monsieur Bédier a également présenté des plans sur lesquels étaient indiqués deux tracés : le rouge qui traverse le plateau (à peu près le tracé du SDRIF de 1994) et le bleu qui suit les crêtes, se rapproche des villages, va jusqu'au bois de Beynes et reprend l'autre tracé.

Les organisations professionnelles agricoles se sont unanimement opposées à tout tracé sur le plateau, que ce soit le premier ou le second tracé pour les raisons suivantes :

- aucune concertation et aucune justification du besoin»
- cette région est le « triangle vert des Yvelines » ; or l'emprise des infrastructures sur les terres agricoles n'arrête pas de croître.
- si cet axe se fait, il sera à terme un axe autoroutier, et ce en dépit de sa présentation par le Conseil Général qui prévoit, malgré ses dires, une emprise pour une 2x2 voies ; l'urbanisation se développera comme cela s'est toujours fait entre deux « rocades » parisiennes

4-Intervention de Philippe Heurtevent, maire d'Auteuil le Roi

Les communes opposées -diapositive 18

24 communes s'opposent actuellement à la création de cette liaison.

Or le Conseil Général a décidé le projet sans respecter les règles de la concertation. Il ouvre aujourd'hui une parodie de concertation menée par le cabinet SEDNA, au mépris des élus qui ont voté « contre », de fait également au mépris de leurs administrés: où est la démocratie ?

Et il y a amalgame entre deux choses : la nécessité d'allègement du trafic routier dans certains villages (qui pourrait être résolu par des contournements de villages, comme le suggère le SDRIF 2008) et la volonté du Conseil général de joindre les 2 OIN.

Il faut donc AGIR, et rejoindre notamment Sauvons les Yvelines en adhérant.

II- CIRCUIT DE FORMULE I A FLINS (intervention d'Hélène Danel et Claude Loiseau)

La problématique est proche.

Il s'agit d'un projet absurde :

- on est en pleine crise (or l'industrie de la F1 est en chute libre ; l'organisation d'un Grand Prix est déficitaire ; c'est une activité qui est peu créatrice d'emplois)
- il y a un problème important concernant l'eau (présence de puits de captage appartenant à la Ville de Paris alimentant en eau potable près de la moitié des Yvelines et des Hauts de Seine)
- ce site était voué à la mise en place d'un grand projet agriculture biologique piloté par la Région Ile-de-France. Or c'est le même président du conseil général qui porte le projet de circuit de F1 et qui avait souligné en 2006 qu'il fallait protéger ces captages.

Il faut noter :

- que le projet n'apporte rien à l'industrie automobile puisque il n'y a rien en commun entre la technologie F1 et la voiture « écologique »
- qu'il serait en partie réalisé en zone inondable
- qu'il y aura un problème très important de nuisances sonores pour les riverains à cause du circuit de F1 mais aussi des rotations d'hélicoptères (environ 800 par jour à prévoir au moment d'un Grand Prix) Par ailleurs, les hébergements hôteliers sont en effet prévus....sur Paris, Versailles et St Germain ! ...)
- que la pollution atmosphérique sera aggravée

Et enfin, n'oublions pas, même si cela peut paraître « accessoire », la décote de 40-45 % des biens immobiliers dans un rayon de 4 km autour du circuit !

III- QUESTIONS et INTERVENTIONS DU PUBLIC

✓ **Nous avons entendu dire qu'un cabinet de concertation intervenait : qu'en est-il ?
Quel est l'avancement du projet ?**

Réponse Philippe Heurtevent

Le Conseil Général a lancé un appel d'offre et le Cabinet Sedna créé en 2007 a été retenu, les membres de ce cabinet ayant fait la preuve de leur compétence dans des opérations d'envergure au sein d'une structure précédente dont Sedna n'est que la continuité.

Ce Cabinet n'est pas chargé de la concertation, mais d'une consultation en vue de définir la concertation. Il a jusqu'à fin Mars pour s'acquitter de sa mission: il a rencontré les élus des communes qui sont dans ce qui est appelé le « périmètre », et il consulte actuellement les associations. Il va ensuite rédiger un rapport au Conseil Général qui lancera les modalités de la concertation.

Sauvons les Yvelines a demandé la création de 5 commissions de travail qui regrouperaient des représentants du monde associatif, des élus, des agriculteurs, des experts de la société civile et traiteraient des thèmes suivants : santé ; transports ; sécurité ; agriculture ; cohérence avec les directives du Grenelle de l'Environnement et la Charte du PNR.

Nous avons en effet estimé que la politique de la chaise vide nous aurait desservis et nous espérons que notre présence contribuera à faire respecter une réelle démarche de concertation. Nous avons également réitéré auprès de Sedna notre demande de débat contradictoire entre la Région et le Conseil Général, de manière à ce que ces deux entités expriment publiquement leurs positions, en espérant que cette fois le Conseil Général daignera y participer. En effet, l'invitation au débat du 5 février à Jouars Pontchartrain, auquel la région avait immédiatement répondu présent, a été déclinée par le département, ce qui est surprenant pour des personnes qui prônent la concertation.

Actuellement, chaque commune, suite à sa rencontre avec le cabinet SEDNA, reçoit un rapport à amender éventuellement et à valider, tout comme chaque association. Et le cabinet Sedna fera une synthèse de tous ces rapports qu'il présentera à l'ensemble des participants.

La partie va être difficile, que ce soit pour le circuit de F1 ou pour la liaison des OIN « Mantes Seine Aval » et « Saclay-Saint Quentin en Yvelines », et il nous faudra agir et convaincre autour de nous. Il faut adhérer aux associations et faire adhérer, car nos ressources n'ont absolument rien à voir avec celles dont disposent le Conseil Général (qui est aussi « notre » argent !!).

Notre action s'inscrit aussi dans la poursuite du genre de réunion de ce soir pour informer la population en nous déplaçant sur le terrain. Il est de notre vocation de nous déplacer pour expliquer les tenants et les aboutissants de ce projet à un maximum de personnes.

✓ **Qu'en est-il des rumeurs de jonction avec l'A13 au niveau d'Epône?**

Réponse Pierre Souin

Ma réponse sera « sous réserve ».

Il y a quelques temps, Monsieur Amouroux, Conseiller Général de Guerville et ancien maire d'Epône, était plutôt un promoteur du projet de rocade.

Cependant, dans certains quartiers d'Epône et à Aubergenville, il a commencé à circuler le fait que le seul moyen pour la voie qui descendrait du plateau de rejoindre l'autoroute A13, ce serait soit par un viaduc au dessus des quartiers pavillonnaires d'Epône, soit par un toboggan du même type que celui du Pont de Sèvres qui descendrait plutôt vers Mézières... Il y a eu un

commencement d'agitation locale, d'autant plus qu'il est également prévu un nœud routier au niveau d'Epône qui serait justifié par le fait qu'il n'est pas possible de faire passer une telle voie de ce type sur les oléoducs Trapil qui relie Le Havre et Paris...

Nous avons d'ailleurs ce problème d'oléoducs à Marcq, et nous avons demandé que le cabinet Sedna rencontre Trapil à ce sujet, mais nous venons d'apprendre que le Conseil Général préférerait rencontrer Trapil indépendamment...

✓ **Quelle est la position du Conseil Régional ?**

Réponse Marc Rémond

La position du Conseil Régional est très claire: Madame Mireille Ferri, Vice-Présidente, est venue le 5 Février à Jouars –Ponchartrain expliquer que le Conseil Régional est contre le circuit F1, contre la liaison Mantes-Saint Quentin en Yvelines à deux fois deux voies, contre la réalisation de la quatrième rocade autour de Paris. Le Conseil Régional est pour le développement des transports en commun, le développement du ferroutage et du transport fluvial et pour le développement des circulations douces. Cette position correspond à celle que nous trouvons dans le SDRIF 2008.

✓ **Intervention d'un ancien Maire adjoint d'Orgeval et toujours conseiller municipal**

Préfet et Sous Préfet sont venus en personne, au Conseil Municipal, pour faire voter l'entrée de la commune d'Orgeval dans l'OIN Seine Aval : nous avons donc été rattachés au dernier moment, et la présence de la Préfecture a été déterminante puisque notre Conseil Municipal était extrêmement partagé sur la question, à quelques voix près.

Le Conseil Général dispose d'un outil, l'EPLI, organisme public des Yvelines qui fait concurrence aux anciens organismes publics fonciers de la région. Des terrains, qui sont libérés comme des emprises routières, sont préemptés automatiquement par cette entité qui les classe en ZAD même si ce n'est pas prévu au PLU ; c'est ainsi que l'on parvient à détourner une zone verte inscrite aux SDRIF de 1994 et 2008.

Un double langage est également de mise concernant les rocades qui sont des « aspirateurs à automobiles » alors qu'il nous est dit qu'elles sont faites pour délester. N'oublions pas qu'il existe l'autoroute des estuaires à laquelle il manque une cinquantaine de kilomètres pour que les camions ne transitent pas par Paris. Nous avons besoin d'une agriculture de proximité car il est beaucoup plus cohérent de faire venir une salade d'Ile de France que d'un autre pays par avion.

✓ **Comment va être financé le projet en ces temps de crise planétaire ?**

Réponse Marc Rémond

Nous avons la chance d'habiter dans l'un des départements les plus riches de France, et le département des Yvelines est paraît il un département qui n'a pas de dettes, ce qui n'est pas le cas au niveau.

Le département des Yvelines a prévu 1 milliard d'euros pour réaliser ses infrastructures routières, et 300 millions d'euros sont d'ores et déjà provisionnés pour réaliser la liaison entre les deux OIN. Autrement dit, le département des Yvelines va aborder la crise en disant « moi, je peux », et comme en ce moment, il n'y a pas beaucoup de gens qui peuvent dire qu'ils ont les moyens de leur politique, vous pensez bien que ceux qui nous dirigent, disent « bon c'est bien, faite travailler des gens et dépensez votre argent » Le département des Yvelines a les moyens de financer sa politique, et nul ne peut lui objecter que ce n'est pas faisable par manque de moyens.

✓ Remarque sur l'impact sur la santé (intervention d'une personne de l'assistance)

L'impact sur la santé de ce genre de projets est incontestable. Mais il faut souligner que 11 médecins font parti du Comité de soutien au circuit de F1 à Aubergenville... Je déplore que certains se comportent comme s'ils étaient à la recherche de clientèle... A noter qu'il y a aussi des directeurs de cliniques qui soutiennent le projet... il ne manque plus que les pompes funèbres !

✓ Quel est le positionnement des constructeurs Peugeot-Citroën PSA et Renault sur le projet de circuit de F1 ?

Réponse Hélène Danel

Renault n'est pas partie prenante dans le projet de circuit de F1 alors qu'ils sont engagés en F1. Mais il n'a pas besoin d'un circuit de F1 pour tester des véhicules hybrides ou électriques. La Région a décidé de soutenir Renault (formation professionnelle, développement économique) et s'est engagée à équiper sa flotte de véhicules électriques. Et en parallèle, la Région, après avoir engagé un recours gracieux contre le projet de circuit F1, a mis en route un recours contentieux.

Pour Peugeot, non engagé actuellement en F1, les choses sont beaucoup moins claires.

Nous ne sommes pas contre le développement économique, mais nous pouvons affirmer qu'en matière d'emplois, l'impact de ce circuit sera extrêmement faible: les installations hôtelières prévues le sont dans des secteurs éloignés de Flins, tels Versailles, La Défense et autres...

Le positionnement de la ville de Paris, qui détient les captages d'eau, est un point important : elle a demandé des études d'impacts pour protéger ses nappes phréatiques.

Au niveau des recours, il y a deux types : celui de la destination des terres, et celui contre la préemption. Pour l'environnement du circuit, il s'agit de ce que je qualifierais d' »un blanchiment écologique « : on a le circuit de F1, et autour quelques habillages comme leurres pour masquer sa nuisance.

Enfin, il y a quelques instants, nous parlions des problèmes de santé, et à ce sujet, lors de notre réunion aux Mureaux le 11 mars prochain, les problèmes liés à la vitesse et à la santé seront développés par un professeur spécialisé en la matière.

Dernière information : la cyberaction.

Dans notre collectif « Flins sans F1 », nous regroupons plus de 400 associations auxquelles s'ajoutent des particuliers. Pour permettre au plus grand nombre de manifester leur mécontentement et leurs protestations, nous avons mis en place une cyberaction sur notre site : en première page en haut à droite, en un clic, on envoie instantanément un courrier à plusieurs destinataires (Ministères dont celui de l'Environnement et de l'Agriculture, le Président du Conseil Général des Yvelines, le Maire de Flins...). Il y a eu plus de 9300 envois - sachant qu'il n'est pas possible qu'une personne envoie plusieurs lettres. Le départ a été fulgurant et a provoqué une réaction immédiate partout et encore plus chez les Maires qui n'étaient pas du tout habitués à un tel volume de réception !

Pour celles et ceux qui n'auraient pas Internet, il existe à disposition une documentation équivalente sous forme papier.

CONCLUSION (Pierre Souin)

Environ 170 personnes sont venues à la réunion : ils avaient manifestement besoin d'informations et semblent très sensibles à l'argumentation développée par SLY et le collectif « Flins sans F1 ».

Pour ces deux projets, le point commun est l'absence de concertation (ou une parodie de concertation). Et, pour la liaison "Mantes-St Quentin en Yvelines", des solutions alternatives aussi bien routières que transports collectifs existent mais il n'y a pas de volonté politique pour les faire aboutir.

On essaie par tous les moyens de mener à bien les deux projets, en particulier par un matraquage sur les médias, distribution de tracts...

Et il existe un réel problème au niveau de la presse des Yvelines : Sauvons les Yvelines a organisé en 2006 deux manifestations importantes à Versailles (environ 1000 personnes, de très nombreux tracteurs, à tel point que les touristes ne prenaient plus le château en photo, mais tous les tracteurs dans les rues de Versailles...). Or le retentissement donné par la presse (Le Parisien, Le Courrier de Mantes, Toutes les Nouvelles) a été plutôt décevant, ce qui pourrait donner l'impression d'une presse qui serait « aux ordres ». Pour la manifestation contre le circuit de F1 il y a quelques semaines, cela semble être le même schéma.

Les secrétaires de séance

Anne Cazin

Dominique Duval

Christian Imbault